L’arche de Noé

« ***Et il fut révélé à Nûh : De ton peuple, il n’y aura plus de croyants que ceux qui ont déjà cru.*** » (*Hûd*, v.36) C’est là une consolation pour Nûh pour tout ce qu’ils lui ont fait subir. « ***Ne t’afflige pas de ce qu’ils faisaient.*** » C’est-à-dire : ne t’attriste pas de ce qui est arrivé, car la victoire est proche et la nouvelle qui te parviendra sera extraordinaire. Ceci, car lorsque Nûh désespéra de leur rectification et de leur réussite, qu’il vit qu’il n’y avait aucun bien en eux et qu’ils continuaient à lui causer du tort, s’opposer à lui et le démentir de toutes les manières, par leurs gestes et paroles, il invoqua contre eux d’une invocation emplie de colère. Allah répondit à son invocation et lui donna ce qu’il avait demandé. Allah dit :« ***Nûh Nous invoqua et Nous sommes le Meilleur parmi ceux qui répondent. Et Nous l’épargnâmes, lui et sa famille, de la grande angoisse.*** » (*As-Sâffât*, v.75-76)

« ***Et Nûh, lorsqu’il Nous invoqua auparavant. Nous l’avons exaucé et Nous l’avons sauvé, ainsi que sa famille, de la grande angoisse.*** » (*Al-Anbiyâ’*, v.76)

« ***Il dit : « Ô Seigneur ! Mon peuple me traite de menteur. Juge donc clairement entre eux et moi, et sauve-moi, ainsi que les croyants qui sont avec moi. »*** » (*As-Shu^{c}arâ’*, v.117-118)

« ***Il invoqua alors son Seigneur en disant : Je suis vaincu. Aide-moi !*** » (*Al-Qamar*, v.10)

« ***Nûh dit : Seigneur ! Aide-moi contre eux, car ils me traitent de menteur.*** » (*Al-Mu’minûn*, v.26)

« ***À cause de leurs péchés, ils ont été noyés ; puis on les a fait entrer au Feu, et ils n’y ont trouvé, en dehors d’Allah, aucun défenseur. Nûh dit : « Seigneur ! Ne laisse plus aucun mécréant vivre sur terre ! Si Tu les laisses en vie, ils égareront Tes serviteurs et n’auront pour descendance que des pervers mécréants.*** » (*Nûh*, v.25-27)

Il rappela toutes leurs fautes, en commençant par leur mécréance et turpitudes, et le fait que leur prophète invoque contre eux. À ce moment, Allah lui ordonna de construire l’arche qui est un immense bateau qui n’a jamais eu et n’aura jamais d’équivalent. Allah lui révéla que lorsque viendra Son ordre et que s’abattra sur eux Son châtiment, qu’il ne devait pas revenir en arrière, car il aurait pu ressentir de la clémence envers son peuple lorsqu’est venu le châtiment. C’est pourquoi Il dit : « ***Et ne M’interpelle plus au sujet des injustes, car ils vont être noyés.*** » (*Hûd*, v.37)

« ***Et il construisait l’arche. Et chaque fois que des notables de son peuple passaient près de lui, ils se moquaient de lui.*** » (*Hûd*, v.38) C’est-à-dire qu’ils se moquaient de lui car ils pensaient que jamais ce dont il les avertissait ne pouvait arriver.

« ***Il dit : Si vous vous moquez de nous, alors, nous nous moquerons de vous, comme vous vous moquerez.*** » (*Hûd*, v.38) C’est-à-dire que c’est nous qui sommes en droit de nous moquer de vous pour votre obstination dans la mécréance et l’égarement qui implique l’arrivée imminente du châtiment : « ***Et vous saurez bientôt à qui viendra un châtiment qui l’humiliera, et sur qui s’abattra un châtiment durable !*** » (*Hûd*, v.39)

Leur obstination dans la mécréance et leur opposition excessive dans ce monde continuera dans l’au-delà. Ils nieront que des messagers leur soient parvenus. Abû Sa'îd rapporte que le Messager d’Allah (*salallahu ‘alayhi wasalam*) a dit [Al-Bukhârî (3339)] : « *Au Jour de la Résurrection, Nûh viendra avec son peuple et Allah lui demandera : « As-tu transmis Mon message ? » Il dira : « Oui, Seigneur ! » Allah demandera ensuite à sa communauté : « Vous l’a-t-il transmis ? » Ils diront : « Non, aucun Prophète ne nous est parvenu ! » Il s’adressera alors à Nûh en lui disant : « Qui peut témoigner en ta faveur? » Il répondra : « Muhammad et sa communauté ! » Et cette communauté témoignera qu’il a transmis le message de son Seigneur à son peuple.* » Et c’est là le sens de la Parole d’Allah : « ***Ainsi, Nous avons fait de vous une communauté du juste milieu afin que vous soyez témoins contre les gens, comme le Messager sera témoin contre vous.*** » (*Al-Baqarah*, v.143)

De même que cette communauté confirmera le témoignage de son Prophète véridique, en affirmant qu’Allah a envoyé Nûh avec la Vérité, lui ordonnant de la transmettre à son peuple. Elle témoignera aussi que Nûh s’est acquitté de sa mission de la meilleure manière, leur ordonnant toute chose qui puisse leur être profitable dans leur religion et leur interdisant et les avertissant contre tout ce qui pouvait leur causer du tort. Et ce comme tous les messagers.

Nûh a même averti son peuple contre le Faux Messie (*Al-Masîh Ad-Dajjâl*), bien qu'il ne soit pas apparu à son époque, mais il l'a fait par miséricorde envers eux. Ibn ʿUmar rapporte : « Le Messager d'Allah (*salallahu 'alayhi wasalam*) se leva devant les gens, il loua Allah comme il se doit, puis parla du Faux Messie en disant : « *Je vous mets en garde contre lui, et tout prophète a mis en garde contre lui, et Nûh a averti son peuple contre lui. Mais je vais vous dire une chose qu'aucun prophète n'a dit à son peuple : le Faux Messie est borgne et Allah n'est pas borgne.* » [Al-Bukhârî (3337) et Muslim (2247)]

Abû Hurayrah rapporte que le Prophète (*salallahu 'alayhi wasalam*) a dit : « *Voulez-vous que je vous dise à propos du Faux Messie une chose qu'aucun prophète n'a dit à son peuple ? Il est borgne, il viendra avec ce qui ressemble à un enfer et un paradis, sauf que ce qui semble être le paradis est en fait l'enfer. Je vous mets en garde contre lui de la même manière que Nûh l'a fait avec son peuple.* » [Al-Bukhârî (3338), Muslim 2936)]

Certains savants parmi les pieux prédécesseurs ont dit : Lorsqu'Allah a exaucé l'invocation de Nûh, Il lui ordonna de planter un arbre qui lui servirait à construire l'arche. Nûh le planta et attendit cent ans avant de le couper. Il lui fallut ensuite cent ans - et selon une autre version quarante - pour le raboter, et Allah est plus Savant.

Muhammad Ibn Ishâq rapporte de At-Thawrî qu'il s'agissait de bois de platane ; d'autres ont été d'avis qu'il s'agissait de pin, comme cela est dit dans la Thora.

At-Thawrî a dit : « Allah lui ordonna de construire l'arche une longueur de quatre-vingt coudées et une largeur de cinquante coudées, d'enduire l'intérieur et l'extérieur de poix et de le doter d'une proue afin de fendre les eaux. »

Qatâdah a dit : « Sa longueur était de trois cents coudées et sa largeur de cinquante, et c'est ce que dit la Thora d'après ce que j'ai constaté. »

Pour Al-Hasan Al-Basrî, elle était longue de six cents coudées et large de trois cents.

Pour Ibn 'Abbâs, sa longueur était de douze mille coudées et sa largeur de six cents. On a également dit que sa longueur était de deux mille coudées et sa largeur de cent.

Mais ils sont tous d'accord pour dire que sa hauteur était de trente coudées et qu'elle était constituée de trois étages, la hauteur de chaque étage étant de dix coudées. L'étage inférieur était réservé aux bêtes et aux animaux sauvages, celui du milieu aux humains et le plus élevé aux oiseaux. Sa porte se trouvait sur le côté, et elle avait un toit qui la recouvrait entièrement. Allah dit : « ***Nûh dit : « Seigneur ! Aide-moi contre eux, car ils me traitent de menteur. » Nous lui avons alors révélé : « Construis l'arche sous Nos yeux et selon ce que Nous t'avons révélé.*** » (*Al-Mu'minûn*, v.26-27) C'est-à-dire selon Notre ordre et sous Notre regard afin que Nous te montrions comment la construire.

Source : L'authentique des récits des prophètes

Traduit et publié par les salafis de l'Est